

La Tribune

LEADER DE L'INFORMATION RÉGIONALE

cyberpresse.ca

Castors
Bourret soutire une nulle aux Voltigeurs
Page C1

Armes
Bagdad met Washington au défi
Page D6

SHERBROOKE / LUNDI 9 DÉCEMBRE 2002 / 93^e ANNÉE / NO 248

Les MONDIAUX JEUNESSE à Sherbrooke dans 212 jours

65¢ plus taxes, (Floride 1.75\$)

Fin de soirée tragique

Trois personnes périssent dans un accident de la circulation impliquant deux véhicules

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Une soirée de fête d'employés de Clarica a viré au cauchemar, dans la nuit de samedi à hier: trois personnes ont péri, et deux autres personnes ont été blessées dans une tragédie de la route survenue dans l'arrondissement Vallons-du-Lac de Sherbrooke.

L'atmosphère sera d'une lourde tristesse aujourd'hui chez Clarica. L'accident a coûté la vie au directeur de la succursale, Sylvain Blanchet. Le directeur à la formation, Francis Croteau, a aussi perdu sa conjointe, Marie-Josée Gagné, mère de trois enfants âgés de 3, 11 et 13 ans.

La collision a également coûté la vie à Benoit Laramée, âgé de 22 ans, de l'arrondissement des Vallons-du-Lac. L'épouse de Sylvain Blanchet, Lucie Blanchet, de même.



Voir FIN DE SOIRÉE TRAGIQUE en page A2



Sylvain Blanchet

MARIE-JOSÉE VENAIT DE SE DÉVOUER POUR LES PANIERS DE L'ESPOIR (A2)



Deux des quatre occupants de cette Ford Windstar, dont le directeur de la succursale Clarica de Sherbrooke, Sylvain Blanchet, et Marie-Josée Gagné, de Sherbrooke, ont perdu la vie dans la nuit de samedi à hier, au coin du chemin Saint-Roch et de la sortie 133 de l'autoroute 55. Le conducteur de l'autre voiture impliquée dans la collision, Benoit Laramée, est également décédé.

Mont Orford: Legendre refuse de se lier les mains

Olivier Bouffard
MAGOG

C'est pas avant la fin de janvier que le ministre responsable de la Société de la faune et des parcs du Québec, Richard Legendre, sera en mesure de prendre une décision quant aux modifications proposées aux limites du Parc national du mont Orford visant à permettre à la compagnie Intermont de concrétiser d'importants développements au pied de la montagne.

Les audiences publiques sur les modifications proposées étant terminées, la prochaine étape consiste à rédiger un rapport. Or, le ministre ne prendra connaissance de ce rapport et des recommandations de son personnel qu'à la fin de janvier. Il refuse donc de fixer une date pour rendre sa décision.

Par ailleurs, le ministre a tenu à rappeler que la consultation, qui s'est terminée samedi, ne remplacerait pas des audiences du Bureau des audiences publiques en environnement (BAPE) sur le projet d'Intermont, si celui-ci venait à se concrétiser. Interrogé à savoir si de telles audiences auraient automatiquement lieu si l'échange de terrains entre le parc et Intermont était accepté et que la compagnie allait de l'avant avec ses projets de développement, M. Legendre a dit qu'il ne savait pas «si de telles audiences étaient automatiques, mais qu'elles étaient toutefois fortement souhaitables pour tout projet de développement majeur comme celui-ci».

Interrogé à chaud à la fin des audiences, M. Legendre a procédé à quelques observations sur ce qu'il avait entendu au cours du week-end. «Le premier commentaire qui me vient à

l'esprit est que les gens souhaitent que le parc soit plus grand. Par rapport à ce qu'on leur présentait comme augmentation de la superficie du parc, les gens appréciaient, mais le message est clair qu'ils veulent que le parc soit encore plus grand».

«Sur le sujet de l'échange de terrains, plusieurs se sont interrogés si on ne pourrait pas obtenir encore davantage en retour des terrains qui pourraient être cédés à Intermont. D'autres disent qu'ils ne veulent pas du tout d'échange de terrain avec la compagnie», a poursuivi le ministre Legendre.

«Le gros élément d'interrogation, disait le ministre, est le centre de villégiature et d'hébergement. C'est à ce niveau que l'on sent le plus d'opposition et de divergence d'opinions entre les participants à la consultation», a conclu M. Legendre.



Le ministre responsable de la Société de la faune et des parcs, Richard Legendre, devra décider s'il accepte l'offre d'échange de terrains avec la compagnie Intermont, qui souhaite procéder à d'importants développements au pied du mont Orford.

PAS QUESTION D'UN DEUXIÈME TREMBLANT (B1)

Gros test pour le Bloc et le PLC

Presse Canadienne
OTTAWA

Le Parti libéral du Canada s'attend à remporter les deux comtés à l'occasion des élections complémentaires de lundi dans Berthier-Montcalm et Lac-Saint-Jean-Saguenay.

Les deux circonscriptions étaient représentées par des députés du Bloc québécois qui ont quitté la politique fédérale pour tenter leur chance sur la scène politique provinciale l'été dernier.

Le PLC et le Bloc ont actuellement 35 députés chacun au Québec et une double victoire libérale aujourd'hui représenterait un énorme succès pour le parti de Jean Chrétien.

Mais la commande est grosse. À la dernière élection, le Bloc a recueilli près de deux fois plus de votes que le PLC dans Berthier-Montcalm, soit 57 pour cent des voix. L'écart était même plus grand dans le comté de Lac-Saint-Jean-Saguenay, où les électeurs avaient été 66 pour cent à donner leur appui au Bloc.

Pour les observateurs politiques, la course semble plus serrée dans Berthier-Montcalm où l'ex-maire de Ste-Geneviève-de-Berthier, Richard Giroux, fait campagne pour les libéraux. Le Bloc est représenté par Roger Gaudet. L'ancien député, Michel Bellehumeur, avait démissionné pour se présenter candidat pour le Parti québécois dans le comté de Joliette, sans succès toutefois.

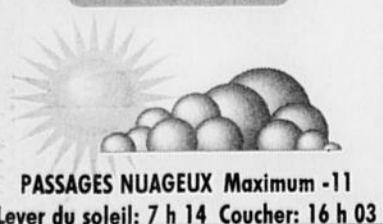
Au Lac-Saint-Jean-Saguenay, Gilbert Tremblay livre bataille pour le PLC contre le candidat du Bloc Sébastien Gagnon. Le bloquiste Stephan Tremblay avait également démissionné pour se présenter lors de l'élection partielle au provincial l'été dernier. Il a d'ailleurs été élu pour le PQ.

Suprem Automobile

4620, boul. Bourque Rock Forest • (819) 821-9272



Météo



PASSAGES NUAGEUX Maximum -11
Lever du soleil: 7 h 14 Coucher: 16 h 03

Index

Ann. class. D3	Horoscope..... D4
Arts D1	Loterie A7
Automobile B8	Météo D3
B. dessinées D4	Mots croisés D4
Décès D8	Opinions A6
Économie B6	Personnalité B8
Éphémérides..... D4	Sports..... C1


ECLIPSE
LANCER
SHERBROOKE MITSUBISHI
Angle boul. Bourque et Haut-Bois
(819) 346-8222

CETTE SEMAINE
1,9%
Jusqu'en 2006
Beaucage
Parce que vous faites partie de la famille!

OUTLANDER
MONTERO
GRANBY MITSUBISHI
Rue Principale (aux côtés de Kia et Saturn)
(450) 777-7720

2002
Sherbrooke
LaTribune
écrit l'histoire
au quotidien

À LIRE DEMAIN



Les Castors devront se passer de Durocher pendant un mois

La Tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, J1K 2X8
www.cyberpresse.ca

PRESIDENT ET EDEUR Raymond Jardif	VICE-PRESIDENT FINANCES ET ADMINISTRATION René Morn
REDACTION (819) 564-5454 Télécopieur 564-8098 redaction@latribune.qc.ca	PUBLICITE (819) 564-5450 Télécopieur 564-5482
REDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier	DIRECTEUR François Fouquet
DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morn	ADJOINTS Alain LeClerc Christian Malo
ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacynthe Nadeau	ANNONCES CLASSÉES (819) 564-2222 Télécopieur 564-5482 Lundi au vendredi : 8 h 30 à 16 h 30
TECHNOLOGIE ET INFORMATIQUE DIRECTEUR René Béliveau	ADJOINT Stéphane Garant
PRODUCTION DIRECTEUR André Roberge	ADJOINTS Steeve Rancourt Michel Doyon
ABONNEMENT ET TIRAGE (819) 564-5466 Sans frais 1 800 567-6955	DIRECTEUR André Custeau
	ADJOINT Serge Nadeau

De bénéficiaire à bénévole

Pour avoir connu la misère, Marie Josée Gagné savait l'importance des Paniers de l'espoir

NDLR: En dépit de circonstances tragiques, La Tribune a décidé de publier un reportage dans le cadre de la collecte des Paniers de l'Espoir, pour lequel l'entrevue a été réalisée quelques heures avant l'accident qui devait coûter la vie à Marie-Josée Gagné, l'une des bénévoles des Paniers de l'Espoir. Celle-ci avait accepté de témoigner de son expérience de bénévolat.

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE



Marie-Josée Gagné tenait à participer à la collecte de dons pour la Fondation Rock Guertin, ce samedi. Mme Gagné, qui a déjà eu besoin de faire une demande pour un panier de l'Espoir dans le passé, tenait à sensibiliser ses trois enfants. On la voit ici en compagnie de sa petite fille, Victoria, avant le début de la tournée.

L'idée d'un portefeuille sans l'ombre d'un billet, vide, comme les placards de la cuisine; un Noël passé avec l'estomac qui gargouille: une idée sans doute un peu abstraite pour plusieurs personnes qui ont frappé aux portes des maisons fleurimontoises, ce samedi, en quête de provisions pour les plus démunis.

Mais, parmi elles, une maman qui peut expliquer toute l'importance d'un panier de l'Espoir.

Car aujourd'hui, les rôles sont inversés.

Marie-Josée Gagné, une Sherbroo-

koise de 35 ans, donne maintenant à les autres bénévoles des boîtes de nour-

ceux qui ont l'estomac creux. Plus enco-

re, elle prend le temps d'amasser avec de sensibilisation à ses trois enfants,

Victoria, âgée de 3 ans, Virginie, 13 ans, et Guillaume, 11 ans.

En recueillant avec eux des dons pour les gens dans le besoin, elle veut tout simplement leur rappeler que manger tous les jours n'est malheureusement pas un acquis.

Si celle-ci veut leur transmettre cette leçon de vie, c'est qu'elle a connu des moments difficiles. Une fois dans sa vie, elle s'est adressée à la Fondation Rock Guertin afin de recevoir un panier de l'Espoir. «Et mes parents, quand j'étais jeune, ont toujours donné à des causes comme celle-là», explique-t-elle.

«À un moment donné, je suis tombée mère monoparentale, avec un travail ici et là. Une année, j'ai eu plus de misère que les autres années... et j'ai demandé un panier de Noël. J'ai eu bien peur de ne pas l'avoir!» Avisée que la distribution des paniers se terminait vers 18 h et personne ne s'étant manifesté, celle-ci était sur le point de céder à l'angoisse... jusqu'à ce que les bienfaiteurs apparaissent au seuil de la porte, vers 18 h 15!

«On a pleuré, se remémore-t-elle. Les enfants savaient qu'on attendait ça toute la journée. J'avais même eu une

bouteille de champagne. Que des gens pensent que même si on est pauvre, on peut avoir envie de boire du vin, je trouve ça bien qu'ils aient pensé à ça.» Et maintenant, c'est elle qui chaque année glisse une bouteille de vin dans les paniers de provisions.

À l'époque, dit-elle, elle habitait dans une coopérative où plusieurs mères célibataires, comme elle, avaient fait une telle demande. Comme le voeu de l'une de ses voisines n'avait pas été exaucé, celle-ci a alors partagé avec elle et son enfant le contenu de ses six boîtes. «Je trouvais qu'elle faisait pitié: je lui avais donné deux boîtes», indique-t-elle. Puis l'année d'ensuite, les choses se sont mises à aller mieux et la jeune femme s'est toujours débrouillée. La dame s'occupe aujourd'hui de sa garde-rie nichée chez elle, histoire de pouvoir être près de ses enfants.

À ses yeux, ces paniers permettent beaucoup plus que de se remplir l'estomac. «Ça te permet de te soucier d'autre chose que de penser à manger!», indique-t-elle.

Selon Marie-Josée Gagné, les gens ont encore beaucoup de préjugés. Pourtant, rappelle-t-elle, les situations difficiles surviennent partout... même dans les milieux aisés: elle en est la preuve.

Rock Guertin: «Ça fait chaud au coeur»

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

Céréales, chocolats, boîtes de conserve, tricot: le garage de la résidence du directeur général du tournoi Pif Dépatie, Jean-Charles Doyon, avait pris des airs d'entrepôt, ce samedi. Dès 9 h 30, les quelque 75 personnes qu'il avait réunies ont assailli les rues d'un quartier de l'arrondissement de Fleurimont, question de donner un petit coup de pouce à la Fondation Rock Guertin.

École de la Samare, 9 h: les directives sont données par M. Doyon, qui rappelle du même coup la petite histoire de cette vaste opération née il y a une vingtaine d'années, à la suite d'un téléphone logé par une personne désespérée à la tribune téléphonique de la radio CHLT.

Quelques minutes plus tard, les voitures partent dans toutes les directions, placardées d'affiche de la fondation. Les citoyens à qui l'on rendra visite sont déjà avertis que l'on cognera à leurs portes, une lettre ayant été postée dans plusieurs foyers fleurimontois.

Les portes s'ouvrent sur des visages endormis et des mines encore fripées. Dans les deux tiers des maisons visitées, on accepte d'aller fouiller dans ses placards afin de dénicher ce qui pourrait manquer à une famille le soir de Noël.

La générosité provoque l'enthousiasme, inévitablement. Étonne parfois. Au terme du trajet, Olivier Parenteau et Samuel Ladouceur sont encore surpris du billet de 100 \$ sorti tout droit d'un portefeuille. «Toi, tu t'attends à ce qu'il te donne deux ou trois cannettes!» lance Olivier.

Parfois, ce sont les visages fermés, les portes qu'on ouvre à peine de quelques centimètres qui surprennent. «On n'a même pas le temps de dire ce que l'on fait et ils te disent non merci», expli-

que-t-il.

Heureusement, les sacs remplis de victuailles, qui attendaient patiemment au pas de la porte et tendus avec un immense sourire, compensent pour le reste! Certaines boîtes contiennent même de petits trésors: des bouteilles de vin, des desserts, ainsi que des centres de table et tout le nécessaire pour préparer un bon repas digne du temps des Fêtes.

«Les gens vont manger»

Présents à l'activité pour une deuxième et cinquième année respectivement, les deux garçons apprécient l'expérience. «On mange trois fois par jour, alors qu'il y en a qui ne mangent pas du tout à Noël. On gèle environ quarante minutes... mais les gens vont manger», s'enthousiasme ce dernier.

Il y a déjà six ans que Jean-Charles Doyon a mis sur pied cette activité, qui regroupe des joueurs de hockey de l'équipe les Chiefs, dans la

catégorie Bantam A, auxquels se greffent leurs parents. «Je voulais trouver une relève aux Paniers de l'Espoir et montrer aux jeunes à partager, leur montrer que tout le monde n'est pas aussi chanceux que nous», explique-t-il.

Au terme de la récolte, le garage de la résidence des Doyon s'est transformé en vaste chantier: des dizaines et des dizaines de boîtes y ont été empilées, le temps qu'un camion de la fondation vienne les cueillir.

«Il y a de l'action ici!» s'est exclamé le père de la fondation, Rock Guertin, à son arrivée. «Ça fait chaud au coeur. C'est agréable et reconfortant de voir qu'il y a un gars du quartier qui va ramasser tant de nourriture dans un quartier donné. Et ça grossit à tous les ans. C'est l'fun de voir des jeunes de cet âge-là!»

Environ 1200 maisons ont été visitées dans l'arrondissement de Fleurimont. Quelque 2500 demandes ont été acheminées pour recevoir un panier de l'Espoir.

FIN DE SOIRÉE TRAGIQUE

Suite de la page A1

que M. Croteau, ont été transportés au CHUS. Selon les informations policières, hier soir, l'état de Mme Blanchet était jugé critique, alors que M. Croteau souffrait de blessures graves. On ne craint toutefois pas pour sa vie. Mme Blanchet souffrirait notamment d'une fracture du bassin et a dû subir une opération hier.

Les quatre amis revenaient du party de Noël de Clarica, qui a eu lieu à l'hôtel Chéribourg, à Magog. La Ford Windstar dans laquelle ils prenaient place suivait un autre véhicule, dans lequel se trouvaient un des directeurs du centre financier et sa conjointe. Selon l'agent du Service de police de Sherbrooke (SPS) Stéphane Côté, qui était sur les lieux de l'accident, une certaine panique régnait sur place à son arrivée.

La tragédie s'est produite vers 2 h 20, au coin du chemin Saint-Roch et de la sortie 133 de l'autoroute 55. Benoît Laramée, qui circulait en Mazda Protégé en direction de Saint-Elie-d'Orford, a frappé la Ford Windstar, conduite par Mme Blanchet. La collision se serait produite du côté conducteur, mais ce sont les deux personnes du côté passager qui sont décédées, selon l'agent Stéphane Côté. Le décès a été instantané.

Le véhicule dans lequel prenait place le collègue de M. Blanchet et Croteau aurait fait son arrêt obligatoire, puis la Ford Windstar se serait immobilisée pour effectuer son arrêt. La Mazda Protégé aurait heurté le véhicule conduit par Lucie Blanchet alors qu'il s'engageait dans la voie.

«La conductrice n'aurait pas vu la Mazda Protégé ou ne l'aurait pas laissée s'engager», indique le porte-parole du SPS, Michel Martin.

Les deux femmes étaient assises à l'avant, alors que les conjoints prenaient place à l'arrière. Les deux couples proviennent de l'arrondissement de Fleurimont.

Pour sa part, Benoît Laramée était le seul occupant dans sa voiture.

Les agents du SPS et un spécialiste de la Sûreté du Québec ont été dépêchés sur les lieux afin de recréer la scène de l'accident. La vitesse, l'alcool ou la température ne seraient pas en cause. Selon Michel Martin, il n'y avait pas de neige au

moment où est survenue la collision; la chaussée était seulement humide.

Consternation


Chez Clarica, la nouvelle a semé la consternation, hier, chez les 42 employés. Dirigeant apprécié, homme fortement impliqué, Sylvain Blanchet est aussi le père de deux filles âgées de 16 et 14 ans, de même que d'un garçon de 12 ans.

«C'est un homme extraordinaire. C'était un ami au départ que je connaissais depuis 15 ans. C'est un homme juste et droit», indique son collègue Jocelyn Marcoux, directeur adjoint chez Clarica, mentionnant du même coup toutes les causes sociales dans lesquelles M. Blanchet était impliqué, dont la Croix-Rouge, le hockey et l'Association canadienne des dons d'organe (ACDO), entre autres. Selon M. Marcoux, Sylvain Blanchet occupait ce poste depuis 1998, mais travaillait pour la compagnie depuis une vingtaine d'années.

«Demain matin (aujourd'hui), ça ne sera pas drôle», commente Carole Couture, formatrice au centre financier, la voix étranglée par l'émotion. C'est le frère du défunt, Serge Blanchet, vice-président de Clarica à Québec, qui doit veiller aux détails des funérailles, selon cette dernière.


La tristesse était aussi palpable dans le quartier où habite la famille Blanchet. «Sa fille était chez nous hier soir, commente le directeur du tirage à La Tribune, André Custeau. Sylvain, c'était une personne que tout le monde aimait, que tout le monde se plaisait à dire qu'il le connaissait.»

Le directeur général du tournoi de balle lente Pif, Jean-Charles Doyon, était aussi secoué, hier. L'une des victimes, Marie-Josée Gagné, avait pris part à la collecte de dons organisée par ce dernier pour les Paniers de l'espoir. Au terme de la collecte, Mme Gagné avait fait un témoignage afin de raconter aux gens qu'elle s'était transformée en bénévole pour la Fondation Rock Guertin, mais qu'elle avait d'abord été une bénéficiaire. «Elle avait l'air contente de le faire, soutient M. Doyon. Elle m'avait dit qu'elle voulait revenir l'an prochain.»



PRIX-CADEAUX

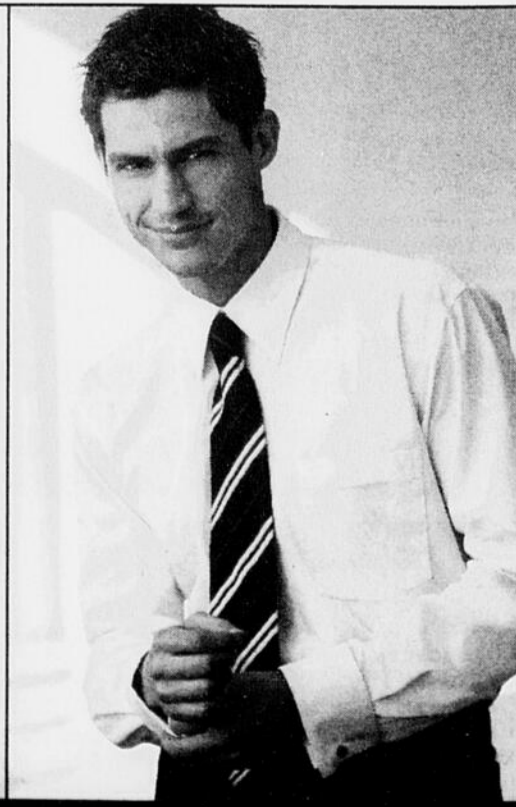
simons



ÉPARGNEZ 42%
SUR NOS COMPLETS TROIS-BOUTONS

399⁹⁵


■ RÉG. 695.00



ÉPARGNEZ 40%
SUR NOS CHEMISES MANCHES PROPORTIONNELLES

49⁹⁵

■ RÉG. 85.00



087158

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VEUX-QUÉBEC MONTREAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO, LAVAL CARREFOUR LAVAL, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

«Dernières retouches» avant la relance

Les travailleurs de Tissages Sherbrooke acceptent des modifications à la convention collective

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

Réunis en assemblée générale hier, les travailleurs de Tissages Sherbrooke ont accepté quelques modifications à la convention collective pour la période de redémarrage de l'usine.

«On a mis la main aux dernières retouches dans les relations syndicales pour boucler le contrat social entre la partie patronale et syndicale», commente le conseiller syndical à la CSD, Denis Vignault.

Sans certaines modifications, appliquer la convention collective aurait été «trop demandant», explique la présidente du syndicat, Ginette Provencal. Les travailleurs ont donc accepté quelques modifications aux clauses de la convention concernant les jours fériés durant la période de Noël, par exemple, pour la période de démarrage des activités.

Sans avancer de date précise, le président du comité de relance, Laval Chartré, souligne que le début des activités de l'usine de la rue Pacifique se fera d'ici Noël. «Il n'y a pas lieu de s'inquiéter: ça va démarrer d'ici une dizaine de jours. Je pense qu'il va y avoir au moins une dizaine d'employés avant les Fêtes», explique-t-il, soulignant qu'il espère qu'environ 80 travailleurs soient de retour au boulot d'ici la fin du mois de janvier.

Rassurés, les employés? «Oui!



Réunis hier au Centre communautaire de loisir Sherbrooke, les travailleurs de Tissages Sherbrooke ont accepté quelques modifications aux clauses de la convention concernant les jours fériés durant la période de Noël, par exemple, pour la période de démarrage des activités.

Quant à moi, c'est sûr que ça redémarrera. Mais la vitesse à laquelle ça va redémarrer, on ne le sait pas», répond un travailleur de Tissages Sherbrooke, Jean-Marc Pinard. «Il y a du retard,

mais il y a beaucoup d'efforts de la part de la compagnie», soutient de son côté Léopold Lecours. Quant aux modifications apportées, les deux hommes soulignent qu'elles étaient prévisibles. «Les

travailleurs sont rassurés. Ils vont attendre leur appel pour retourner travailler. C'est quand même une bonne nouvelle avant les Fêtes», résume Mme Provencal.

Les deux actionnaires principaux, Ronald Audet et André Bisson, étaient aussi présents lors de cette rencontre. Les journalistes étaient toutefois exclus de l'assemblée.

Le dossier juridique à régler

«Évidemment, il faut ficeler le juridique. Tout le monde s'est compromis; le ficelage peut prendre une quinzaine de jours. Chacun a son contrat, chaque financier (la coopérative, les propriétaires, la Société capitale de risque) a ses prérogatives. Il faut s'entendre sur les points et les virgules. Personne ne va sortir l'argent tant que ce ne sera pas réglé. Et là, la transaction va se faire», soutient M. Chartré. Cette situation n'empêche toutefois pas le coup d'envoi des activités.

En ce qui a trait à la manchette de La Tribune annonçant que le ministère du Revenu exige encore le remboursement d'arrérages d'impôts dus par C.S. Brooks avant de libérer les installations de la rue Pacifique, M. Chartré commente: «On s'en occupe. L'hypothèque va lever quand il faudra qu'elle lève. L'hypothèque, ce n'est rien de simple, mais elle va être enlevée au moment jugé opportun. Les démarches ont été faites pour faire lever l'hypothèque légale du ministère du Revenu; elles ont été couronnées de succès, même si ce n'est pas encore fait.»

Quand M. Chartré indique que le «ficelage juridique» doit être réglé dans une quinzaine de jours, il dit aussi inclure la question de l'hypothèque légale.

Les jeunes se donnent des priorités

Evelyne Leblanc
eleblanc@latribune.qc.ca

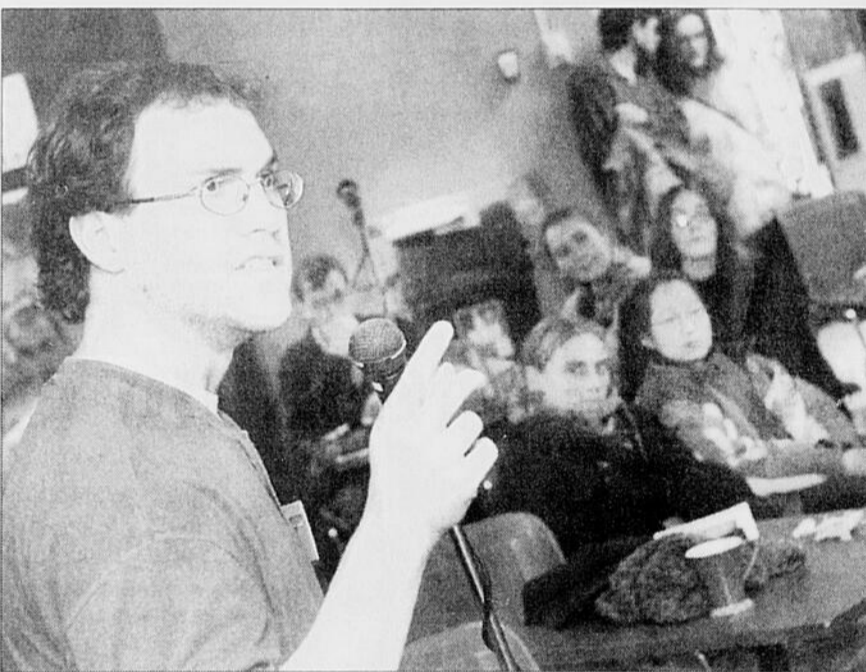
SHERBROOKE

Agir, construire, créer, rêver et ensemble étaient les mots d'ordre du tout premier Forum social de la jeunesse estrienne (FSJE) qui s'est déroulé en fin de semaine en présence d'une centaine de jeunes, âgés entre 18 et 35 ans, dans les locaux du Collège de Sherbrooke.

«L'objectif de ce Forum est de développer la responsabilité citoyenne pour construire une vision de la jeunesse sur leur avenir qui débouchera sur des actions concrètes», affirme Caroline Gagné, coordonnatrice du Forum qui s'est déroulé sous la thématique «Occupe ton espace, joue ton rôle».

Comme le rappelle Mme Gagné, ce Forum social jeunesse unique au Québec, et même en Amérique, a été organisé par et pour les jeunes dans la dynamique Forum social mondial de Porto Alegre, au Brésil, qui se déroulera en janvier 2003.

«Le Forum cherchait à savoir ce que les jeunes Estriens veulent et quels sont leurs valeurs pour construire la société de demain. Nous souhaitons inciter les jeunes à s'impliquer en politi-



Simon Paquette a vigoureusement défendu son point de vue quant aux priorités et actions à entreprendre dans le volet environnement.

que, pas la politique à Québec ou Ottawa, mais celle entre les individus», explique Mme Gagné soulignant que les participants étaient autant des étudiants de l'université, du cégep, des tra-

vailleurs que des personnes en marge de la société, racrocheur ou décrocheur.

Tout au long des deux jours qu'a duré le Forum, les conférences, les at-

eliers et la plénière ont permis d'aborder six thématiques, soit la culture, l'éducation, l'environnement, l'espace politique, la santé et la société.

«Sur chacune de ces problématiques, trois priorités ont été émises lors des ateliers et de ces priorités les participants ont élaboré des moyens d'action qui ont ensuite été entérinés par l'assemblée», explique la coordonnatrice.

L'une des priorités retenues lors des ateliers a été la création d'une coalition des organismes jeunes pour obtenir un meilleur réseautage. De même, les participants ont donné leur position quant à divers sujets de l'actualité internationale, tels que la guerre en Irak et l'AZ-LEA.

Deux participants au Brésil

En outre, le Forum a élu deux de ses participants afin qu'ils participent au Forum social mondial de Porto Alegre. Il s'agit de Mauricio Correa et Valérie Létoirneau.

«Ils auront deux mandats: de se rendre à Porto Alegre et d'effectuer une tournée régionale à leur retour. Ces deux représentants se rendront dans les lieux où l'on retrouve les jeunes adultes pour les informer sur le Fo-

rum brésilien, présenter ce qu'ils y ont fait et parler des retombées pour la région», affirme-t-elle ajoutant que les détails du forum estrien et de Porto Alegre se retrouveront sur le site Internet du FSJE: www.fsje.cjb.net.

«Toutes les priorités, les moyens d'action et l'expérience de Porto Alegre, nous permettront de montrer aux décideurs et penseurs de la région ce que les jeunes veulent vraiment. Le Forum d'aujourd'hui n'est que le début d'une longue aventure», rappelle Caroline Gagné alors que l'activité était chapeautée par huit organismes de la région.

Le Forum reviendra éventuellement l'an prochain afin de faire un suivi des pistes d'action envisagées, de revoir les priorités.



Caroline Gagné, coordonnatrice du premier Forum social de la jeunesse estrienne

L'équité prend forme pour les camionneurs artisans

Evelyne Leblanc
eleblanc@latribune.qc.ca

SHERBROOKE

L'équité dans le transport prend forme pour les camionneurs propriétaires. Les séances d'information se multiplient afin de diffuser le fameux contrat type lancé à la fin d'octobre dernier par le Forum des intervenants de l'industrie du camionnage afin d'aider les routiers et les utilisateurs de services à passer entre eux des conventions plus équitables.



Paul-Émile Thellend, président du Forum des intervenants de l'industrie du camionnage

Le président du Forum, Paul-Émile Thellend, et ses collaborateurs étaient de passage à Sherbrooke, hier, afin de rencontrer les routiers artisans et leurs clients de la région de l'Estrie. La température neigeuse a pourtant refroidi les travailleurs de la région qui ont brillé par leur présence peu nombreuse.

«Il est clair que nous allons probablement revenir dans la région, car il est important que l'information soit diffusée à travers la région auprès des entreprises embauchant des routiers et auprès des routiers eux-mêmes», explique M. Thellend rappelant que les 5500 routiers artisans du Québec sont les personnes possédant un seul camion, le conduisant et contractant leur propre contrat de courses avec les entrepreneurs.

Résoudre les frictions

Ce contrat type d'engagement prévoit les différents frais et les conditions s'imposant durant l'exécution d'un transport de marchandises. Il découle des frictions que le milieu du transport a connues entre 1998 et 2000.

«Le Forum a vu le jour après les moyens de

pression entrepris en 1998 et 1999. Les routiers vivaient des moments difficiles découlant de la déréglementation dans le domaine du transport à travers l'Amérique du Nord du début des années 90», explique le président du Forum.

«L'abolition du bureau de tarification et l'arrivée de nouveaux joueurs ont provoqué de mauvaises conditions de travail et une concurrence déloyale et abusive dans l'industrie. Le vase a débordé avec la montée du coût du carburant. Les routiers ont paralysé les routes un peu partout à travers la province avec leur camion pour dénoncer la situation», ajoute-t-il.

À la suite de ces événements, le ministre des Transports de l'époque, Guy Chevrette, avait créé le Forum afin que les représentants des usagers des services de transport et des routiers se rencontrent et s'entendent.

«Le mandat de cette table de concertation était alors d'élaborer un contrat commercial type et de voir à sa bonne application. En outre, l'organisation du milieu devait se dérouler dans une dynamique de concertation, soit que tout ce qui sortirait de ce Forum proviendrait d'un consensus entre les intervenants», affirme M. Thellend.

De la sorte, le Centre de médiation et d'arbitrage formé par le Forum disposera plus rapidement qu'un simple tribunal et à moindre coût des litiges quant à l'interprétation et l'application du contrat type. De même, la création du Bureau de coût de revient offrira la possibilité aux routiers d'établir avec justesse les coûts de leurs activités.

«J'ai toujours dit que le plus beau contrat du monde ne vaut rien si les parties ne parviennent pas à le respecter. Le Centre de médiation et d'arbitrage sera donc là pour disposer des litiges rapidement et à un coût acceptable», souligne l'ancien médiateur.

«Afin d'obtenir un contrat équitable, les parties doivent posséder les mêmes données alors le Bureau de coût de revient, par son logiciel gratuit, permettra aux routiers de comprendre et fixer leur coût d'exécution en sachant bien quelles sont leurs dépenses», affirme-t-il rappelant les pressions abusives que certains utilisateurs de services ont pu exercer par le passé.

INTERDIT AUX ENFANTS SAGES

- Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD
- Siège du conducteur à 8 réglages
- Climatisateur
- Moteur 1,8L de 126 chevaux
- Pneus toutes saisons de 15 po
- Barres stabilisatrices avant et arrière
- Coussins gonflables
- Essuie-glaces à balayage intermittent
- Dossier arrière rabattable 60/40
- Et beaucoup plus!

199\$

/MOIS*

AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT

pour 90 jours à l'achat!***

OU PREMIÈRE MENSUALITÉ EN 1,8%

LOCATION PAYÉE PAR NISSAN. financement à l'achat****

XE

«Voiture sous-compacte avec la meilleure consommation d'essence en 2003»

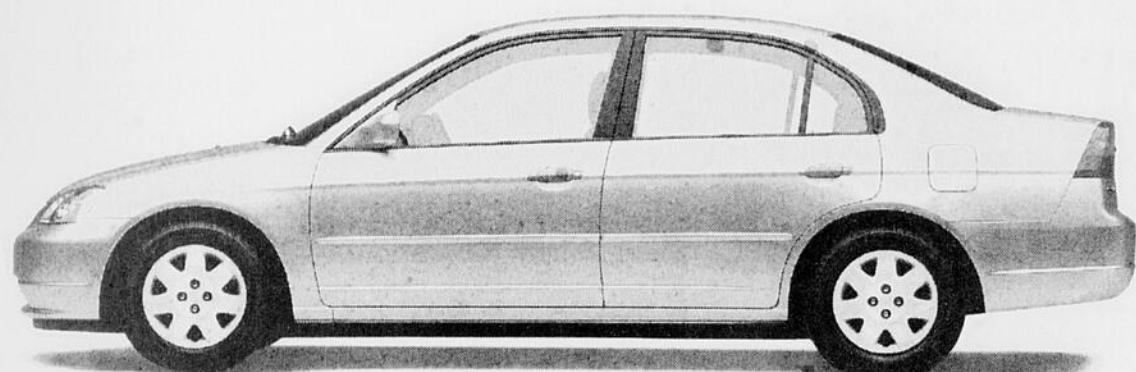
*Selon le tableau de la consommation d'essence en 2003 publié par Ressources naturelles Canada. **Location de 48 mois pour la Sentra XE 2003 - Option Plus - (CAGL53 BK00). Acompte ou échange équivalent de 1 995 \$ Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km entra. Premier versement payé par Nissan. Dépot de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) reçus à la livraison. Assistance routière 24 h. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Sur approbation du crédit. ***À l'achat, la première mensualité est reportée pour 90 jours. ****Taux de financement de 1,8 % à l'achat pour les termes jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Le modèle illustré est à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, la signature « DÉCOUVRIR... » et le nom du modèle Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

www.nissan.ca 1 800 387-0122

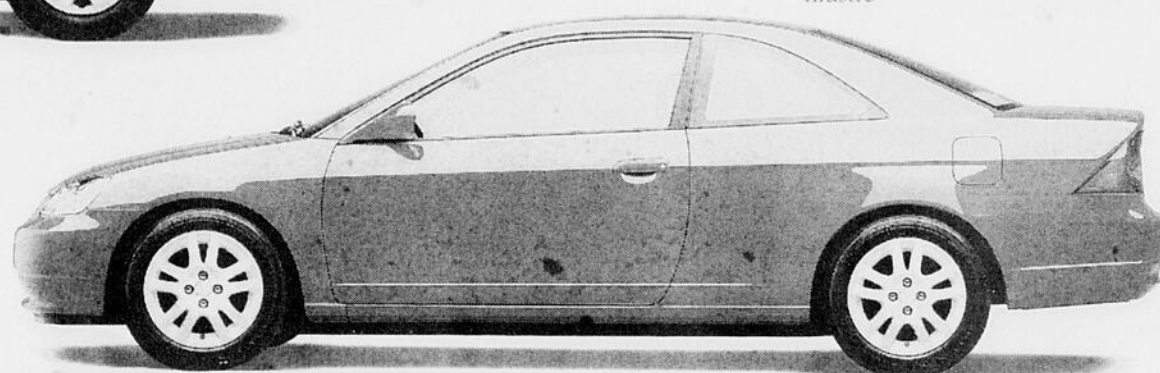


0-600 km en moins de 30\$

Consommation, ville/route (L/100 km) – boîte manuelle: 7,6/6,0



Berline Civic LX 2003
Illustrée



Coupé Civic Si 2003
Illustré

Berline ou Coupé Civic DX 2003

À partir de
198\$*
par mois pour 48 mois

Incluant
96 000 km
Option 0\$ comptant disponible
Transport et préparation inclus
en location seulement

À partir de
16 000\$**

- Moteur 1,7 litre à SACT et 16 soupapes
- Coussins gonflables avant gauche et droit à 2 phases (SRS)
- Antivol immobilisateur
- Radio AM/FM stéréo avec 4 haut-parleurs

Financement
de 5,8%
jusqu'à 60 mois
sur les Civic 2003

Financement
de 4,8%
jusqu'à 60 mois sur
les Civic 2002
encore en inventaire

0\$
dépôt de
sécurité

GRUPE VALEUR PLUS

Berline Civic DX-G

Pour **24\$***
de plus par mois

ou

Pour **1 600\$****
de plus à l'achat

- Air climatisé sans CFC
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD
- Déverrouillage à distance
- Antivol de la chaîne sonore
- Poignées de porte de couleur assortie
- Serrures électriques

Civic LX-Coupé sport

Pour **28\$***
de plus par mois

ou

Pour **2 400\$****
de plus à l'achat

- Air climatisé sans CFC
- Radio AM/FM stéréo avec lecteur de CD
- Déverrouillage à distance
- Régulateur de vitesse
- Groupe électrique
- Roues de 15"
- Appuie-bras



La voiture la plus vendue au Canada pour une 4^e année consécutive

L'ASSOCIATION DES CONCESSIONNAIRES HONDA DU QUÉBEC



POUR OBTENIR L'ADRESSE D'UN CONCESSIONNAIRE PRÈS DE CHEZ VOUS, VISITEZ LE www.honda.ca OU COMPOSEZ LE 1 888 9-HONDA-9.

*Les offres de location-bail sont faites par Honda Canada Finance Inc., sur acceptation du crédit. Cette offre porte sur les berlines Civic DX 2003 (modèle ES1513PX), les berlines Civic DX-G 2003 (modèle ES1543PX) et les coupés Civic DX 2003 (modèle EM2113P) ou les coupés Civic LX 2003 (modèle EM2153P) neufs pour 48 mois. Échange ou comptant de 2 516\$ (berline Civic DX) et 2 508\$ (berline Civic DX-G). Échange ou comptant de 2 750\$ (coupé Civic DX) et 2 972\$ (coupé Civic LX). Première mensualité sur les coupés Civic DX (modèle EM2113P) et sur les berlines Civic DX (modèle ES1513PX) et de 275\$ sur les coupés Civic LX (modèle EM2153P) et sur les berlines Civic DX-G (modèle ES1543PX) exigibles à la livraison. Programme 0\$ comptant également offert. Franchise de kilométrage de 96 000 km; frais de 0,12\$ le kilomètre excédentaire. Taxes, immatriculation et assurance en sus. À la fin du bail, vous pouvez retourner le véhicule au concessionnaire ou l'acheter pour une valeur résiduelle prédéterminée. Le prix de location des concessionnaires peut être inférieur. **P.D.S.F. de la berline Civic DX 2003 (modèle ES1513PX), de la berline Civic DX-G 2003 (modèle ES1543PX), du coupé Civic DX 2003 (modèle EM2113P), du coupé Civic LX 2003 (modèle EM2153P) neufs. Transport et préparation (850\$), taxes, assurance et immatriculation en sus. Le prix de vente des concessionnaires peut être inférieur. Offre d'une durée limitée. Voyez votre concessionnaire pour plus de détails. Photo à titre indicatif.

L'esprit de corps remplace les raquettes

Le Snowshoe Club a vu sa vocation évoluer en 125 ans

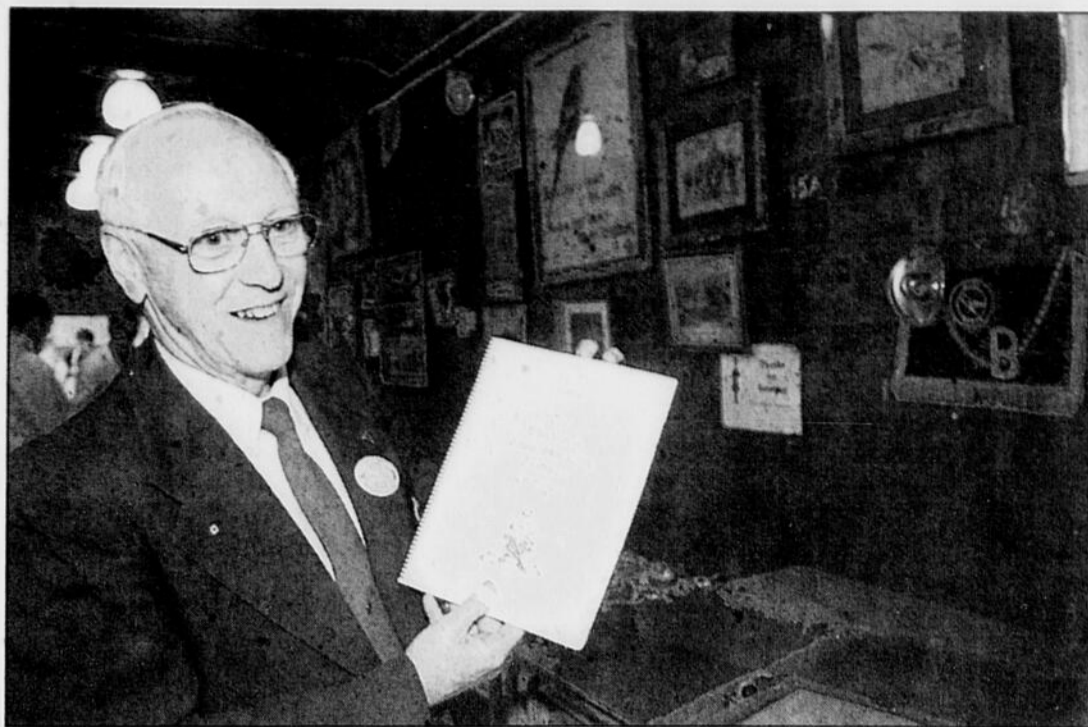
Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

L'an 1877. Chaque mercredi, des hommes partent de l'ancien hôtel Magog (près de l'actuel Musée des beaux-arts de Sherbrooke) pour se rendre à un bâtiment de la rue Prospect en raquettes. La passion de ce sport les unit, mais aussi le plaisir d'être ensemble, tout simplement, et de partager quelques bons moments. Et 125 ans plus tard, le Sherbrooke Snowshoe Club est toujours bien en vie.

L'organisation a vu ses consocérateurs disparaître au fil des ans, cependant. À l'époque où la passion pour la raquette bouillonnait encore, au moins quatre organisations de ce genre existaient. Selon quelques membres, il existait plusieurs clubs de raquettes au Québec durant les années 1950.

Si le Sherbrooke Snowshoe Club a d'abord été vu comme une organisation mise sur pied pour la pratique de ce sport, sa vocation s'est quelque peu transformée et va maintenant beaucoup plus loin, confie son président, le révérend Reginald Jennings. «On faisait de la raquette autrefois. Mais avec la venue des skis, les gens ont accroché leurs raquettes», mentionne le président honoraire Max Salvas, impliqué dans l'organisation depuis 1988.

Le Sherbrooke Snowshoe Club a célébré son 125^e anniversaire, samedi soir, réunissant ainsi quelque 150 convives à la salle de l'organisation,



Membre du Snowshoe Club depuis une vingtaine d'années, Bruce Patton tient dans ses mains le livre de l'histoire de cette organisation qui sera édité une seconde fois pour le 125^e anniversaire de ce mouvement.

dont le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, et le député de Compton-Stanstead, David Price. On compte une infime minorité de francophones au sein de l'organisation. La Tuque Rouge, la branche francophone du mouvement, en quelque sorte, est aujourd'hui disparue.

«Ce qui m'intéresse, c'est que c'est une place où l'on peut se regrouper entre hommes, c'est l'une des rares organisations où l'on peut se retrouver, où il n'y a pas d'alcool. Chaque mercredi soir, il y a un orateur qui vient parler avec les gens», explique M. Jennings.

Les activités du club se déroulent de novembre à mars.

En entrant dans le bâtiment où loge l'organisation, le côté vieillot frappe. Tout comme le côté protocolaire de l'organisation. Tous les hommes sont vêtus d'un veston rouge vif, comme les carreaux qui tapissent les nappes ornant les tables, les nouveaux venus, eux, doivent porter une chemise blanche. Les murs de bois du bâtiment sont décorés d'affiches et de photos rappelant l'histoire du club et de la région. «Quand tu entres ici, c'est comme si tu prenais une marche en sens inverse», illustre l'un des membres, Bruce Patton.

Le mouvement a d'ailleurs la particularité de réunir des terus d'histoire, souligne M. Jennings. «Pour le 100^e anniversaire, le club a produit un livre sur l'histoire. On a décidé de refaire le livre pour le 125^e anniversaire. Ça va être une source d'information pour ceux qui font de la généalogie. Il va être disponible pour acheter le 1^{er} janvier», indique M. Patton.



Le révérend Reginald Jennings, président du Snowshoe Club

Le juge Dubois condamne le Directeur Provincial

«Émettre à la queue leu leu une liasse d'autorisations de libérations provisoires ne respecte pas la loi»

Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE

«Émettre à la queue leu leu une liasse d'autorisations de libérations provisoires de façon consécutive pour un jeune contrevenant pendant des semaines ou des mois, ça ne respecte pas la loi.»

Le juge Michel Dubois, de la Cour du Québec (Tribunal de la Jeunesse), a porté un solide coup de varlope sur la décision du Directeur Provincial d'accorder pas moins de 19 autorisations de mise en liberté provisoire dont plusieurs consécutives du dimanche au samedi.

«Est-ce cela un jeune contrevenant en mise sous garde fermée?» s'interroge le juge Dubois.

Pour se replacer dans le contexte, précisons que le jeune, âgé alors de 17 ans, avait été condamné, le 4 octobre 2001, à 16 mois de mise sous garde fermée jusqu'au 4 février 2003 et à une probation consécutive d'une année avec suivi.

Pourquoi le jeune a-t-il eu 16 mois de mise sous garde fermée?

«Pour de nombreuses raisons qui ont été expliquées longuement le 4 octobre 2001, mais entre autres pour la commission de deux vols qualifiés, en août 2001, à une semaine d'intervalle, à la pointe du couteau dans deux caisses populaires de la région de Sherbrooke alors qu'il était en probation avec suivi pour d'autres crimes», lit-on dans une décision écrite de 14 pages.

Qu'après seulement huit mois de mise sous garde fermée, au mépris de la décision rendue le 4 octobre 2001 et de la loi sur les jeunes contrevenants, le Directeur Provincial ait accordé des autorisations de mise en liberté provisoire, laisse le Tribunal perplexe quant à l'exécution des ordonnances judiciaires par le Directeur Provincial de la ré-

gion et aussi quant à sa méconnaissance de la loi sur les jeunes contrevenants.

Le jeune en question avait été autorisé par le Directeur Provincial à travailler 40 heures/semaine dans une usine. Il pouvait dormir chez son père cinq fois par semaine, parfois six.

Le Directeur Provincial a l'obligation de ne pas agir de façon à affaiblir l'autorité du Tribunal à l'égard des jeunes en liberté, note-t-on dans la décision écrite, particulièrement en s'appropriant un rôle qui ne lui revient pas.

«Il faut respecter le rôle de chacun. C'est aussi de la réhabilitation que d'enseigner cela aux jeunes. Le Directeur Provincial ne peut laisser croire à un jeune pendant des semaines, voire des mois comme dans la situation du jeune dont il est question, qu'ordonnance ou pas, mise sous garde fermée ou pas, ça ne change rien.»

Tout cela apparaît incohérent

Durant les huit premiers mois de mise sous garde fermée, la preuve démontre que le jeune était en résistance, en opposition, il ne se mobilisait pas dans son plan d'intervention, bref, il faisait du temps, il boudait.

Pourtant dès le mois de juin 2002, alors qu'il venait d'atteindre sa majorité, il obtenait sept autorisations pour 15 jours de liberté provisoire. Certaines pour fins d'emplois, d'autres pour des réinsertions familiales, d'autres pour des sorties humanitaires.

«Plusieurs de ces autorisations de liberté provisoire comportaient étonnamment des conditions moins sévères, moins encadrantes que celles qui sont déjà prévues à son ordonnance de probation d'une année qui débutera à la fin de sa période de mise sous garde fermée en février 2003», souligne le juge Dubois.

Lorsqu'il y a eu ralentissement de

production à l'usine où travaillait le jeune homme, à la fin d'octobre 2002, il a perdu son emploi.

«Faut-il que les adultes se surprennent que le jeune homme n'ait pas très bien compris pourquoi le Directeur Provincial voulait tout à coup revenir à l'ordonnance et la faire exécuter? Il ne saisissait pas le bien-fondé de ce resserrement de ses conditions de liberté. C'est comme si on avait fait goûter à un enfant en très bas âge à toutes les sucreries, qu'on aurait conduit l'enfant dans un magasin qui vend des bonbons et qu'on lui dirait de ne pas toucher. Le Tribunal croit que la première qualité d'une intervention éducative ou ré-éducative est d'être cohérente. Le Directeur et particulièrement le centre de réadaptation se sont disqualifiés dans la présente affaire en jouant au fou avec l'équilibre, les sentiments et la liberté... de cet adolescent qui est devenu jeune adulte.»

Pas étonnant que le 20 novembre 2002, le jeune ait péché les plombs, littéralement explosé au centre de réadaptation pour une peccadille. Il s'est désorganisé, il a défilé sa chambre. Il devra en répondre au Tribunal des adultes.

Le Tribunal de la Jeunesse n'entend pas en rajouter.

«Le Tribunal n'entend pas punir le jeune pour l'attitude irresponsable, négligente et fautive du Directeur Provincial... Aujourd'hui, le lundi 2 décembre 2002, le Tribunal estime qu'il ne servirait à rien de vouloir faire un exemple et de se servir de ce jeune pour condamner le Directeur Provincial... d'autant plus que dans cette affaire particulière, le Tribunal n'a plus confiance dans les capacités du Directeur Provincial d'exécuter une ordonnance de mise sous garde, peu importe le type de mise sous garde, continue, discontinuée, ouverte ou fermée.»

L'OPTION COATICOOK
Toujours plus économique!

Adam CHEVROLET OLDSMOBILE
Maurais COATICOOK
Lamoureux PONTIAC BUICK

AVANT D'ACHETER VENEZ VOIR NOS PRIX!

Vente 25% sur tous les livres de répertoire populaire et classique.

Musique Jean Julien et Fille
1444, rue King O., Sherbrooke 563-7474

TISSOT
Montres Suisses depuis 1853

Modèle réversible 595 \$

Ronald Fortier
43, rue Wellington Nord, Sherbrooke (centre-ville) 563-6460

Finaliste au concours «Si j'étais premier ministre»

La Tribune
SHERBROOKE

Un étudiant de l'Université de Sherbrooke, Benoît Cham-

ter les étudiants des universités, collèges et cégeps à exprimer leur vision d'un pays meilleur à travers des idées novatrices pour améliorer les aspects sociaux et économiques et ce, dans une dissertation de 2500 mots.

poux, de Rock Forest, se retrouve au nombre des dix finalistes du concours «Si j'étais premier ministre» qui a été remporté par un étudiant de l'Université de Toronto.

De la sorte, Benoît Champoux et les neuf autres finalistes originaires des quatre coins du Canada ont mérité des prix d'une valeur de 10 000 \$ et des stages d'été pour leur participation.

Ce concours a été instauré en 1995 par le Fonds de bourses d'études Magna pour le Canada afin d'inci-

LES JOURS RECORDS TOYOTA

Echo • 2003
4 PORTES

À seulement 10 minutes de Sherbrooke... pensez-y!

Toyota MAGOG

274, boul. Bourque Omerville 843-9883

- CD, 4 haut-parleurs
- Volant ajustable
- Sièges arrières rabattables 60/40

1999\$*/mois

Incluant ces cadeaux

0\$ • Comptant
• Premier versement
• Dépôt de sécurité
• Transport et préparation

ou financement à 3,9%**

*Location de 60 mois, taxes en sus sur modèle BT123M AA 03 en stock. Franchise de 120 000 km. **Financement à l'achat 24 mois ou 4,9% pour 48 ou 60 mois. Sujet à l'approbation de TCC. Demandez tous les détails à votre représentant chez Toyota Magog. Photo à titre indicatif seulement.

«On a hâte depuis l'été!»

Les skieurs s'en donnent à coeur joie à l'ouverture du mont Bellevue

Isabelle Pion
ipion@latribune.qc.ca
SHERBROOKE

C'était le coup d'envoi de la saison de ski au mont Belle-

vue de Sherbrooke, ce samedi. Aux yeux du cogestionnaire de l'emplacement, Armand Laroche, on ne pouvait pas demander mieux en ce début de saison! «Ce sont les meilleures conditions à l'ouverture que l'on n'a jamais eues», dit-il.

«Il y a des parents qui m'ont dit que leurs jeunes avaient mis leur cadran à six heures pour venir skier. Il y avait des gens à huit heures moins quart, alors que le centre ouvre à neuf heures. C'est l'heure où j'arrive et il y avait déjà du monde! On ne prévoyait pas voir près

de 500 skieurs, à 90 pour cent des jeunes», renchérit-il.

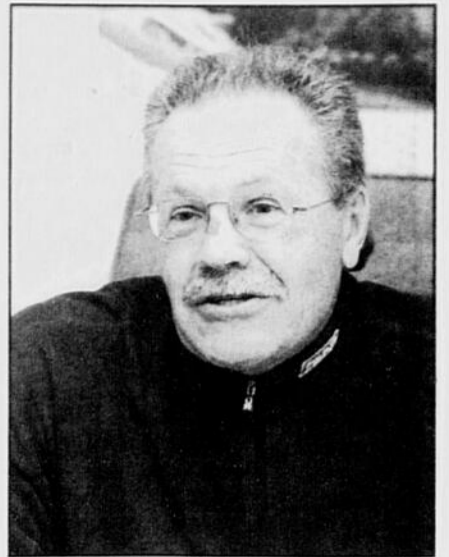
Au total, trois des huit pistes sont ouvertes et l'une des remontées mécaniques est aussi en fonction. M. Laroche croit que le centre pourra ouvrir deux nouvelles pistes pour la semaine prochaine et une autre remontée mécanique. Selon lui, grâce à l'enneigement artificiel, les pistes sont bien enneigées, et le centre n'a pas à craindre de «redoux». «Cela ne nuirait pas à la neige qu'il y a présentement», croit-il. Et si cette température idéale se maintient, toutes les activités offertes au centre devraient être ouvertes au public d'ici le 20 décembre. Mais seulement si Dame nature le veut!

Le codirigeant s'enthousiasmait samedi d'ouvrir la saison quelque temps avant le congé des Fêtes. Ce genre de situation aide grandement à hausser le nombre de billets de saison vendus, explique-t-il. «Si on ouvre deux fins de semaine avant le congé des Fêtes, il y a un engouement qui se manifeste et cela aide à vendre plus de passes.»

Beaucoup de jeunes

Pour plusieurs, la saison de ski s'avérait très attendue.

Réunies pour faire de la descente de planche à neige, Rose-Anne Dubé, Camille Fortin, Annie-Claude Blais et Marilyne Durand, âgées de 13 ans, avaient bien hâte de pouvoir assouvir cette passion hivernale. «On a hâte depuis l'été!», remarque Marilyn.



Imacom, Claude Poulin
Le cogestionnaire du mont Bellevue Armand Laroche: «Ce sont les meilleures conditions à l'ouverture que l'on n'a jamais eues».

Venue chercher son fils au centre, Michèle Laroche confie que son garçon était très pressé de descendre la montagne. Si la dame n'avait pas le temps de skier samedi, ce n'était que partie remise. C'est d'ailleurs au mont Bellevue que la dame est tombée amoureuse de ce sport. Une descente effectuée lors de la soirée des dames et deux jours plus tard, celle-ci se rendait acheter son équipement. Pour sa part, celle-ci s'étonnait qu'il n'y ait pas plus de skieurs sur les pentes.



Imacom, Claude Poulin
Rose-Anne Dubé, Marilyne Durand, Camille Fortin et Annie-Claude Blais ont pris le mont Bellevue d'assaut, samedi, alors que le centre donnait le coup d'envoi à sa saison.

INTERDIT AUX ENFANTS SAGES



« Voiture sous-compacte avec la meilleure consommation d'essence en 2003 »

- Radio AM/FM stéréo 100 watts avec lecteur CD • Siège du conducteur à 8 réglages • Climatiseur • Moteur 1,8L de 126 chevaux • Pneus toutes saisons de 15 po • Barres stabilisatrices avant et arrière • Coussins gonflables • Essuie-glaces à balayage intermittent • Dossier arrière rabattable 60/40 • Et beaucoup plus!

199\$ /MOIS*
Comptant initial de 1 995 \$
Transport et préparation inclus!

AUCUN PAIEMENT, AUCUN INTÉRÊT
pour 90 jours à l'achat!**

OU PREMIÈRE MENSUALITÉ EN LOCATION PAYÉE PAR NISSAN.

1,8% financement à l'achat!***



- Transmission automatique • Radio AM/FM/CD 100 watts • Siège du conducteur à 8 réglages • Freins à disque aux 4 roues • Moteur 2,5L de 175 chevaux • Climatiseur • Dossier arrière rabattable 60/40 • Pneus toutes saisons de 16 po • Système antidémarrage • Et beaucoup plus!

319\$ /MOIS*
Comptant initial de 3 195 \$
Transport et préparation inclus!

PREMIÈRE MENSUALITÉ EN LOCATION PAYÉE PAR NISSAN.

399\$ /MOIS*
Comptant initial de 2995 \$
Transport et préparation inclus!

2,8% financement à l'achat!***



- Transmission automatique • Sièges avant chauffés • Radio AM/FM/CD 120 watts avec 6 haut-parleurs • Climatiseur avec régulateur automatique • Freins ABS et à disque aux 4 roues • Moteur V6 de 255 chevaux • Système antivol et antidémarrage avec clé à puce • Phares au xénon • Coussins gonflables latéraux • Et beaucoup plus!



- Dispositif antiblocage des roues «tout terrain» • Radio Bose® 150 watts avec changeur 6 CD intégré • Commande audio et régulateur de vitesse au volant de direction • Moteur V6 de 250 chevaux • Jantes en alliage de 16 po • Système antivol et antidémarrage avec clé à puce • Climatiseur • Différentiel autobloquant arrière • Marchepieds latéraux aplatis • Sellerie spéciale Chilkoot • Et beaucoup plus!

399\$ /MOIS*
Comptant initial de 3995 \$
Transport et préparation inclus!

PREMIÈRE MENSUALITÉ EN LOCATION PAYÉE PAR NISSAN.

3,8% financement à l'achat!***
PDSF à partir de 34 200\$

* Selon le tableau de la consommation d'essence en 2003 publié par Ressources naturelles Canada. ** Location de 48 mois pour le Sentra XE 2003 • Option Plus • (C4L G3) BK001. Altima 2.5S 2003 (T4R G3) AE001. La Maxima GXE 2003 (U4R G3) AA001 et le Pathfinder 2003 édition Chilkoot (5CR G3) AA001. Acompte ou échange équivalent de 1 995 \$ pour le Sentra XE, 3 195 \$ pour l'Altima, 2 995 \$ pour la Maxima et 3 995 \$ pour le Pathfinder édition Chilkoot. Limite de 24 000 km par année avec 0,10 \$/km extra. Première mensualité payée par Nissan. Dépot de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison pour le Sentra, la Maxima et le Pathfinder édition Chilkoot. Première mensualité et dépot de garantie équivalent à un versement mensuel (toutes taxes incluses) requis à la livraison pour l'Altima. Assistance routière 24 h. Taxes, municipalisation et assurance en sus. Sur approbation de crédit. *** À l'achat, la première mensualité est reportée pour 90 jours. **** Taux de financement de 1,8 % pour le Sentra, de 3,8 % pour le Pathfinder édition Chilkoot et de 2,8 % pour la Maxima pour une période jusqu'à 36 mois. Offre d'une durée limitée. Les concessionnaires peuvent vendre à prix moindre. Voir votre concessionnaire participant pour tous les détails. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Nissan, le logo Nissan, le slogan «DECOUVRIRE...» et le nom des modèles Nissan sont des marques de commerce de Nissan.

NISSAN MAGOG
427, BOUL. BOURQUE
OMERVILLE
843-8145

SHERBROOKE NISSAN
4280, BOUL. BOURQUE
ROCK FOREST
823-8008



PRÉSIDENT ET ÉDITEUR Raymond Tardif
 RÉDACTEUR EN CHEF Maurice Cloutier
 DIRECTEUR DE L'INFORMATION Michel Morin
 ADJOINTE AU DIRECTEUR Jacythe Nadeau

Opinions

Nos attentes envers la télé de Radio-Canada

«J'ai dit au président qu'on ne pouvait plus attendre, qu'il y avait urgence de définir notre rôle. Le manque de clarté de nos orientations nous fait souffrir.» C'est Daniel Gourd, le nouveau patron de la télévision française à Radio-Canada, qui s'exprimait ainsi il y a quelques jours. Et il annonce: «Nous arriverons avec des changements très importants cet automne...» Donc, il a le temps de se préparer. Et nous d'exprimer nos attentes. Car il est impérieux que nous ayons tous quelques attentes face à Radio-Canada, à qui nous versons près d'un milliard de notre argent chaque année. Quand on paie la note, on a droit à quelques exigences.

On pourrait dire bien des choses de la programmation générale, de la qualité de certaines émissions et de l'inutilité de quelques autres, de la

qualité des animateurs ou de leur insignifiance. La baisse constante des cotes d'écoute de la société d'État face à ses concurrents (TVA: 30,8 pour cent; SRC: 15,5 pour cent; TQS: 14,2 pour cent) doit sûrement gêner la direction des programmes, même quand elle se défend d'en avoir cure. Mais comme M. Gourd déclare que sa priorité la plus urgente concerne l'information, osons donc quelques remarques sur ce qui devrait toujours être le plus beau fleuron de Radio-Canada. Et où elle a perdu bien des plumes.

Les chaînes privées sont loin d'avoir les moyens de la société d'État en ce qui concerne l'information et les affaires publiques. Et pourtant, elles trouvent une façon de satisfaire leur auditoire. Pourquoi? Pour plusieurs raisons, la première étant que Radio-Canada a perdu sa crédibilité. Avec des formules mal re-



Jean-Guy DUBUC

nouvelées ou mal appliquées: le correspondant étranger Raymond Saint-Pierre, qu'on fait atterrir dans les rues de Montréal, qui n'a pas encore trouvé sa niche; des remplacements de lecteurs inopportuns; des journalistes-animateurs jouant les primadonna; un chef d'antenne aux che-

veux «gelés» qui annonce qu'il va quitter la boîte pour aller faire rire ailleurs; un personnel qui a déversé tout le mal qu'il pensait de ses employeurs pendant des semaines de grève; une publicité qui vend plus ses vedettes que leur produit; une insensibilité aux problèmes qui touchent le plus la population; bref, une foule de défauts que savent éviter leurs concurrents pauvres et gagnants.

Les affaires publiques? Il est gênant de constater que la radio de la société d'État sait faire ce que la télévision semble ignorer. On a entendu, ces derniers jours, les animateurs de toutes les émissions radio «se péter les bretelles», avec raison et panache, pour célébrer leur million d'auditeurs. Ils ont beau se dire au-dessus des cotes d'écoute, ça semble bien leur faire plaisir! En fait, on n'a qu'à comparer les deux programmations week-end: la télé a perdu l'originalité

et la crédibilité qui façonnent la qualité.

Tant pis, et tant mieux, si Radio-Canada ne peut battre ses rivaux dans les variétés, les quizz et le sport: personne n'a le droit de l'exiger. Ce que l'on attend d'elle, c'est d'exceller dans un type d'émissions qui exigent plus de profondeur, de raffinement, de relations internationales, d'analyses, d'experts. Les chaînes américaines peuvent tenir des entrevues de qualité, à 7 heures le matin, avec les acteurs principaux des événements de la veille, avec autant d'audace que de qualité. Pourquoi pas nous?

Il n'est même pas question de créativité: il s'agit de mieux faire ce que l'on fait, ou de refaire ce que l'on a déjà su bien faire. Le succès des chaînes privées, volontairement plus «populaires», devrait faire réfléchir ceux qui veulent nous convaincre de leur supériorité.

Billet

Les attentes de Noël

Nous voici de nouveau dans les préparatifs du temps des Fêtes. En liturgie, c'est le temps de l'Avent. Un temps d'attente avant la venue de quelque chose de nouveau, de quelque chose de beau.

Dans notre vie de tous les jours, nous nous préparons à quelque chose de nouveau, à quelque chose de beau aussi, du moins en général. Car pour beaucoup de gens ce temps de Noël est un moment difficile à passer, et qu'on voudrait voir passer le plus vite possible.

En effet beaucoup de personnes me disent ne pas aimer ce temps de l'année, pour toutes sortes de raisons. Leurs attentes ont déjà été déçues et ils en sont restés marqués. Parce qu'à Noël, dès notre plus jeune âge, nous avons des attentes. Attentes de cadeaux nombreux, à notre goût. Attentes de visites agréables, de jeux avec nos cousins lointains. Attentes de vacances de travaux scolaires, etc. En vieillissant, nos attentes se continuent: attentes de cadeaux, attentes de visites agréables, attentes de sorties spéciales, attentes de réunion de familles, etc. Attentes donc de quelque chose de nouveau, de quelque chose de beau.

Mais voilà, ces attentes sont parfois déçues. Nous n'avons parfois pas les moyens de donner à nos enfants les cadeaux qu'ils désirent. Nous n'avons parfois pas les moyens de leur donner la nourriture nécessaire. Nous vivons des séparations familiales qui font que nous ne serons pas avec nos enfants pour

Noël et donc que nos enfants ne verront pas leur mère ou leur père à Noël. Nous vivons parfois une grande solitude dans ce temps des Fêtes. Nous sommes parfois en attente d'une visite affectueuse qui ne vient pas.

Ce temps des Fêtes est pourtant un moment privilégié dans l'année. Un moment où l'amour, le partage, la solidarité se manifestent d'une façon unique. Ce quelque chose de nouveau et de beau arrivera si nous mettons de côté nos attentes pour donner à chaque jour; donner de notre temps, de notre affection, de notre tendresse, de notre joie, etc. à ceux et celles qui en ont besoin. La seule attente que nous devrions avoir et qui est certaine d'être comblée est celle de la venue dans notre cœur d'un Dieu d'amour, de joie et de paix.

Christiane Vallée est agente de pastorale à Beauvoir

Opinions

VOUS VOULEZ NOUS ÉCRIRE?
 redaction@latribune.qc.ca

La Tribune
 1950, rue Roy
 Sherbrooke, J1K 2X8

Télécopieur 564-8098

L'IRAK REMET UN DOCUMENT DE 12 000 PAGES À L'ONU



patlaramee@sympatico.ca

L'histoire d'une région

Mgr Philippe Desranleau, premier archevêque de Sherbrooke

Il y a eu 50 ans cette année décédait le premier archevêque de Sherbrooke, Mgr Philippe Desranleau. Son règne épiscopal fut marqué par de nombreuses initiatives, prises de position et réalisations.

Philippe Desranleau est né à Saint-Sébastien-d'Iberville, le 3 avril 1882. Après ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe et théologiques au Grand Séminaire de Montréal, il fut ordonné prêtre le 26 juillet 1909. De 1912 à 1915, l'abbé Desranleau poursuivit à Rome, au Collège canadien et à l'Université Angelicum, des études doctorales en philosophie et en droit canonique. Entre 1915 et 1937, il occupa de nombreux postes: curé à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, secrétaire de l'évêque, vicaire général, chancelier du diocèse de Saint-Hyacinthe, puis curé de la paroisse Saint-Pierre de Sorel (à partir d'avril 1931).

À Sherbrooke

Le 13 décembre 1937, l'abbé Desranleau était désigné comme évêque coadjuteur du diocèse de Sherbrooke, diocèse qui avait alors à sa tête Mgr Alphonse-Osias Gagnon, son troisième évêque. À la mort de Mgr Gagnon survenue le 12 février 1941, Mgr Desranleau devenait le quatrième évêque du diocèse de Sherbrooke. Dix ans plus tard, à la suite de l'élevation du diocèse de Sherbrooke au rang d'archidiocèse et de siège métropolitain le 2 mars 1951, il accéda au titre d'archevêque (le premier) de Sherbrooke. Il le demeura jusqu'à son décès le 28 mai 1952, à l'âge de 70 ans.

Au 1er janvier 1952, l'archidiocèse de Sherbrooke comprenait 125 paroisses, 19 dessertes, 139 églises et chapelles, un grand séminaire, deux petits séminaires et 112 écoles sous la responsabilité des religieuses et religieux.



Pour Mgr Philippe Desranleau, les évêques de l'Église catholique avaient le devoir de gouverner cette Église du Christ à laquelle ils appartenaient puisque c'était sur l'autorité qu'elle était bâtie.

Initiatives et réalisations

Au cours de son règne, Mgr Desranleau s'impliqua dans plusieurs dossiers: aménagement de sanctuaires, fondation de paroisses, projet de fondation d'une université à Sherbrooke, poursuite des travaux de construction de la cathédrale, développement du syndicalisme catholique, construction d'hôpitaux, de collèges, d'écoles normales, d'orphelinats, recrutement des vocations, développement de divers mouvements d'action catholique (J.O.C.; J.A.C.; L.O.C.), accueil de communautés religieuses, fondation de diverses associations, procédures visant l'élevation du diocèse de Sherbrooke au rang d'archidiocèse, organisation de deux synodes diocésains, introduction d'une cause de béatification, etc.

Comment Mgr Desranleau exerça-t-il son autorité épiscopale? Comment gouverna-t-il l'Église diocésaine de Sherbrooke? Selon Jean-Pierre Kesteman, Peter Southam et Diane Saint-Pierre dans leur *Histoire des Cantons de l'Est*, Mgr Desranleau gouverna en privilégiant «trois voies: la pastorale ouvrière, la maximalisation du pouvoir temporel de l'Église et comme condition nécessaire pour la réalisation des deux premiers objectifs, le développement des effectifs cléricaux».

Pour Mgr Desranleau, les évêques de l'Église catholique avaient le devoir de gouverner cette Église du Christ à laquelle ils appartenaient puisque c'était sur l'autorité qu'elle était bâtie.

Jean-Luc Grégoire M.A. (histoire)
 Université de Sherbrooke

Cette chronique hebdomadaire est une collaboration de la Société d'histoire de Sherbrooke et du Département d'histoire et de sciences politiques de l'Université de Sherbrooke.

Tribune libre

Voter contre ses électeurs

Diverses personnes, comme l'éditorialiste Jean-Guy Dubuc, le député Paul Martin, des partis comme le Bloc québécois ou l'opposition officielle à Ottawa, (sous ses noms réformiste ou allianciste), semblent souhaiter que les députés ne soient pas tenus de voter au parlement selon la ligne du parti qui a contribué à les faire élire.

Il faut dire avant tout que le respect de la position prise par le parti est une affaire propre à chaque parti, la sanction la plus sévère étant l'exclusion du groupe de députés du parti. Cela peut arriver.

Mais les partis acceptent généralement que des dissidences soient publiques lorsque les intérêts particuliers d'une circonscription sont lésés par une décision jugée par ailleurs nécessaire. Claude Ryan a accepté que des députés anglophones votent en faveur des amendements constitutionnels décidés par Trudeau en 81-82 et Robert Bourassa a aussi accepté des dissidences à ses lois linguistiques. Il est arrivé à Louise Harel de ne pas voter avec son parti.

Mais, en général, il faut rappeler dans quel contexte les électeurs choisissent des députés. S'ils tiennent à l'indépendance des élus, ils peuvent élire des députés indépendants. C'est assez rare. Très généralement, ils préfèrent quelqu'un qui a fait connaître son adhésion à un parti et dont la candidature est endossée par ce parti. Les électeurs votent à la fois pour la personne et pour le parti.

Les résultats électoraux et leur variation au fil des ans permettent de penser que généralement le choix entre les partis qui se présentent, et dont celui qui a une majorité d'élus formera le gouvernement, pèse plus lourd que l'évaluation, particulière à la circonscription, des personnalités de ceux qui y ont présenté leur candidature.

Il me semble étrange de soutenir, comme le fait Jean-Guy Dubuc, que nos parlements sont inopérants parce qu'on voit trop rarement des députés voter différemment de l'équipe dont ils font partie. Il me semble plus probable que, pour la majorité, représenter les électeurs de façon véritable signifie que l'élu doit travailler en cohésion avec l'équipe dont il a été le candidat lors de l'élection, plutôt que de voter avec les partis opposés pour faire voir ses dissidences. Il y a bien sûr des lourdeurs et des contraintes qui font que les parlements, tout comme les gouvernements, sont très loin de pouvoir entreprendre tout ce qui leur semble souhaitable. Rendre les dissidences plus fréquentes n'effacera aucune de ces contraintes.

Thomas Somcynsky
 Sherbrooke

TOUT CE QUE VOUS VOULEZ

Imaginez ! Un grand choix d'offres d'achat ou de location sur toutes les Dodge Caravan 2003. Mais hâtez-vous, car ces offres sont pour un temps très limité.

ACHETEZ

TPS PAYÉE
ET 500\$ DE RABAIS

Nous payons la TPS pour vous et nous vous offrons 500 \$ de rabais à l'achat avant échange.[†]

LOUEZ À
279 \$* ET

Location de 48 mois. Comptant initial de 4 250 \$ ou échange équivalent. Transport inclus.

PREMIER VERSEMENT
PAYÉ

Option de location de 48 mois offerte :

Mensualité	Comptant initial
374 \$	0 \$

ET **AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

Dodge Caravan 2003

Équipée pour la famille :
Climatiseur • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Glaces à écran solaire • Habitacle de 7 places • Dispositif de prévention du vol Sentry Key^{MD}



La meilleure protection que nous ayons jamais offerte sur tous nos véhicules 2002 en stock et 2003. Garantie de 7 ans ou 115 000 km sur le moteur et la transmission et assistance routière 24 heures sur 24.**



Dodge Caravan
Le véhicule le plus vendu au pays

Ou choisissez la Dodge Grand Caravan 2003

Équipée de toutes les caractéristiques de la Caravan plus : Sièges baquets • Radio AM/FM avec lecteur de CD • Freins antiblocage • Porte-bagage • Régulateur de vitesse • Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique

ACHETEZ

TPS PAYÉE
ET 500\$ DE RABAIS

Nous payons la TPS pour vous et nous vous offrons 500 \$ de rabais à l'achat avant échange.[†]

LOUEZ À
319 \$* ET

Location de 48 mois. Comptant initial de 4 250 \$ ou échange équivalent. Transport inclus.

PREMIER VERSEMENT
PAYÉ

ET **AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ**

SEULEMENT CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER • JEEP^{MD} • DODGE

[†] Votre concessionnaire réduira de 500 \$ le prix de vente des Dodge Caravan et Grand Caravan 2003 en stock, déduira toute allocation consentie aux concessionnaires, puis réduira encore le prix de 7 %. Les frais de transport, les accessoires installés par le concessionnaire, les garanties, les taxes et les coûts d'administration ne sont pas sujets à la réduction de 7 % correspondant au taux de la TPS. * Tarifs mensuels pour 48 mois établis pour la Dodge Caravan 2003 avec l'ensemble 28C et pour la Dodge Grand Caravan 2003 avec l'ensemble 28F - CYS - RBK. Le dépôt de sécurité est de 0 \$ pour un temps limité seulement et peut changer sans préavis. Location pour usage personnel seulement. Aucun achat requis. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 81 600 km au taux de 15 c le kilomètre. Frais d'administration des concessionnaires en sus à la location. ^{††} DaimlerChrysler effectuera votre premier paiement mensuel (incluant les taxes applicables) jusqu'à concurrence de 500 \$ à la location des Dodge Caravan et Grand Caravan 2003. Ce paiement fait par DaimlerChrysler exclut la portion du paiement mensuel représentant certains frais comme le transport, l'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs et les frais d'inscription au Registre. ^{†††} Ces offres d'une durée limitée sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. ^{††††} Pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut devoir commander ou échanger un véhicule. Sous réserve de l'approbation de Services financiers Chrysler Canada. Transport (inclus à la location), immatriculation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre et taxes en sus. Photos à titre indicatif seulement. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ^{†††††} Remise aux diplômés de 500 \$ à la location ou de 1 000 \$ à l'achat d'un véhicule à l'exception de la Dodge SX 2.0 (750 \$). Ces offres excluent la Chrysler Prowler et la Dodge Viper. Voyez votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ^{**} Selon la première éventualité. Voyez votre concessionnaire pour les détails et les conditions. MD Jeep est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.

DIPLOMÉS
Rabais jusqu'à 1000\$^{††}



À L'ACHAT DE LA PLUPART DES MODÈLES 2002 OU 2003 NEUFS EN STOCK

90 JOURS SANS PAIEMENTS*

C'est l'événement
VALEURS
en fête!



EXPLORER XLT 2003

Moteur V6 4 L
 Suspension indépendante aux 4 roues
 Phares antibrouillards
 SecuriLockSM



WINDSTAR SPORT 2003

Système audiovisuel familial
 Freins antiblocage aux 4 roues
 Retroviseurs-signaux chauffants à réglage électrique



FOCUS SE FAMILIALE 2003

Climatiseur
 Radio AM/FM stéréo avec lecteur laser
 Verrouillage des portes électrique
 avec entrée sans clé à télécommande



ESCAPE XLT 2003

Phares antibrouillards
 Climatiseur
 Radio AM/FM stéréo avec chargeur de 6 CD
 Glaces en verre unidirectionnel



TAURUS SEL 2003

Toit ouvrant transparent à commande électrique
 Pédales à réglage électrique
 Alarme antivol à détection périmétrique
 Climatisation à régulation électronique de la température



F-150 XTR 4X4 2003

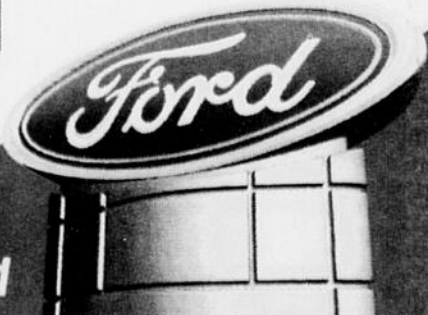
Marchepieds moulés
 Climatiseur
 Phares antibrouillards
 Jantes en aluminium de 17 po



ford.ca

ACHAT*	LOCATION**
<p>0\$ Mise de fonds</p> <p>Paiement pendant 99 jours</p> <p>Intérêt pendant 99 jours</p>	<p>0\$ Mise de fonds</p> <p>Dépôt de sécurité</p> <p>1^{re} mensualité payée par Ford</p>
<p>À L'ACHAT DE LA PLUPART DES MODÈLES 2002 OU 2003 NEUFS EN STOCK OU À LA LOCATION DE LA PLUPART DES MODÈLES 2003 NEUFS EN STOCK.</p>	

Votre conseiller Ford



1000\$
 DE RÉMISE AUX
 DIPLOMÉS

Photos à titre indicatif seulement. *Achat: cette offre s'applique à l'achat de la plupart des modèles 2002 ou 2003 neufs en stock avec un financement de 36 mois ou plus de Crédit Ford, sur approbation de crédit. Frais de transport et taxes applicables en sus. **Location: cette offre s'applique à la location de la plupart des modèles 2003 neufs en stock pour des termes allant de 24 à 48 mois de Crédit Ford, sur approbation de crédit. Ces offres s'appliquent à la plupart des véhicules Ford neufs en stock, à l'exception des Lincoln, Thunderbird, Série F dont le PTAC excède 3856 kg et des véhicules spéciaux (SVT), et s'adressent uniquement à des particuliers. Immatriculation, assurances et frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers en sus. Ces offres ne peuvent être jumelées à une offre de financement à 0% ni à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés pour laquelle certaines conditions s'appliquent. Ces offres de durée limitée peuvent être annulées en tout temps sans préavis. Voyez votre conseiller Ford pour obtenir tous les détails.